

Annales concours ecricome 2006

LVI-Espagnol



ESPRIT DE L'ÉPREUVE

SUJET

CORRIGÉ

RAPPORT

Durée : 3 heures*Aucun document n'est autorisé.*

La partie III de l'épreuve (Essai ou Thème contraction) est au choix du candidat.

Les candidats ne sont pas autorisés à modifier le choix de l'épreuve de la langue dans laquelle ils doivent composer. Tout manquement à la règle sera assimilé à une tentative de fraude.

SUJET**VERSION****Justicia más universal**

La justicia universal, que algunos países como España se atribuyen desde sus leyes internacionales para enjuiciar a los autores de delitos tipificados por los convenios internacionales como atentados contra la humanidad, cuenta ya en su haber con logros importantes. Adquiere por ello una relevancia especial el espaldarazo de los Tribunales a una justicia universal sin restricciones, no condicionada a la exigencia de demostrar previamente la pasividad de los mismos del país afectado en la persecución del delito así como a la existencia de españoles entre las víctimas. Por si fuera poco, dichas instituciones argumentaron en este sentido para rechazar la denuncia presentada hace cinco años por la premio Nobel de la Paz Rigoberta Menchú y varias asociaciones de derechos humanos contra los delitos de genocidio, tortura, terrorismo, asesinato y detención ilegal cometidos en su tiempo. Por supuesto, el caso da pie para recordar lo que algunos jueces y fiscales parecen haber olvidado a veces en el pasado: la finalidad de los convenios internacionales contra el genocidio y la tortura suscritos por España no es otra que impedir que crímenes tan atroces queden impunes.

La justicia universal sin restricciones no significa, lógicamente, que la justicia española deba erigirse en tribunal juzgador de cuantos desmanes se cometen en el mundo. Se trata, más modestamente, de constituirse en instrumento más accesible a las víctimas y de facilitar su demanda de que no queden impunes.

José Luis Cebrián

El País - 8 de octubre de 2005**THÈME****Barcelonnette (1) doit son développement au Mexique**

Passe encore que la petite ville de moins de huit mille habitants organise des fêtes latino-mexicaines, comme celles qui ont eu lieu en août : l'été est la saison des

festivals en tout genre. Mais Barcelonnette, 1135 m* d'altitude, abrite aussi des villas exotiques, des rues et restaurants aux noms hispanophones, et même un consul du Mexique... Alors, quel lien unit Barcelonnette à ce pays ? Tout a commencé en 1821* avec les frères Arnaud. Ces fabricants de laine et de soie, éprouvés par la crise économique, s'exilèrent à Mexico, tout juste indépendant, où ils ouvrirent un magasin de tissus. Le succès fut tel que sept ans plus tard, ils appelèrent leurs anciens employés en renfort. Lesquels revinrent avec 25 000* francs/or chacun, déclenchant une déferlante d'émigrants, appelés les Barcelonnettes. Ils sont à l'origine d'un véritable empire commercial. Après le textile, ils se diversifièrent dans le papier, les conserves, les cigarettes, les banques. Environ 1 500* d'entre eux sont rentrés "cousus d'or". On estime à 50 000* le nombre de leurs descendants au Mexique. Une des villas en conserve la mémoire dans le musée de la vallée.

V.S - *Le Figaro* - 23 août 2005

(1) *Petite ville dans la vallée de l'Ubaye (Alpes de Haute-Provence)*

(*) *Ecrire en toutes lettres*

ESSAI OU THÈME-CONTRACTION AU CHOIX

Essai

Les candidats sont priés d'indiquer le nombre de mots employés (225 à 275)

Las denuncias por violencia doméstica se han disparado en España. Los juzgados no dan abasto "ya que el único aspecto de la ley que se ha cumplido hasta ahora es el judicial. Queda la parte más importante, que es la educativa" afirma un magistrado. A su parecer, ¿cómo compaginar estos dos aspectos para acabar con la violencia de género?

Thème-contraction

> Se reporter au texte commun à toutes les langues

CORRIGÉ

VERSION

Une justice plus universelle

La justice universelle, dont certains pays tels que l'Espagne se prévalent, à partir de leurs lois Internationales, pour mettre en accusation les auteurs de délits classés comme crimes contre l'humanité par les conventions internationales, compte déjà d'importants succès à son actif. C'est pourquoi l'appui des Tribunaux à une



justice universelle sans réserves, en aucune façon soumise à l'obligation de prouver préalablement la passivité de ceux-ci dans la poursuite du délit dans le pays incriminé ni la présence d'Espagnols parmi les victimes revêt une importance toute particulière. De surcroît, il y a cinq ans, ces institutions arguèrent en ce sens pour rejeter la plainte déposée par le prix Nobel de la Paix, Rigoberta Menchú et par diverses associations de défense des droits de l'homme contre les délits de génocide, tortures, terrorisme, assassinats et arrestations illégales commis à l'époque. Evidemment, cette affaire donne l'occasion de rappeler ce que certains juges et procureurs semblent parfois avoir oublié dans le passé : les conventions internationales contre les génocides et la torture auxquelles a souscrit l'Espagne n'ont d'autre finalité que d'empêcher que des crimes aussi atroces demeurent impunis. La justice universelle sans réserves ne signifie pas, naturellement, que la justice espagnole doive s'ériger en tribunal censeur de tous les abus commis dans le monde. Il s'agit, plus humblement, de se doter d'un instrument plus accessible aux victimes et de rendre plus aisée leur requête afin que ces crimes ne demeurent impunis.

THÈME

Barcelonnette le debe su desarrollo a México

Pase aún el que la pequeña ciudad de menos de ocho mil habitantes organice fiestas latinomexicanas como las que se celebraron en agosto : el verano es la temporada de los festivales de todo tipo. Pero Barcelonnette, a mil ciento treinta y cinco metros de altura acoge también mansiones exóticas, calles y restaurantes de nombres hispánicos e incluso un cónsul de México. Pues bien ¿ qué vínculo une Barcelonnette a aquel país ? Todo empezó en mil ochocientos veintiuno, con los hermanos Arnaud. Estos fabricantes de lana y seda, afectados por la crisis económica, se exiliaron a México recién independizado, donde abrieron una tienda de tejidos. Fue tal el éxito que siete años más tarde llamaron a sus antiguos empleados de refuerzo. Dichos empleados volvieron con veinticinco mil francos oro cada cual, desencadenando una oleada de emigrantes, llamados los Barcelonetes. Están al origen de un verdadero imperio comercial. Tras la industria textil se diversificaron en el papel, las conservas, los cigarrillos, los bancos. Unos mil quinientos de ellos regresaron "forrados de oro". Se valora en cincuenta mil el número de sus descendientes en México. Una de las mansiones conserva su memoria en el museo del valle.

ESSAI

Depuis l'assassinat de Mme Ana Orantes en 1997, brûlée vive par son mari pour avoir raconté sa triste vie à la télévision, l'Espagne découvre le terrorisme domestique à moins que ce ne soient les medias qui, en s'emparant d'un sujet consubstantiel à la télé-réalité, servent la cause des femmes. Le baromètre du CIS fait chaque mois état de cette violence en publiant le nombre des victimes.

La réponse législative a traîné. Après le refus par la majorité parlementaire de mettre en débat la proposition de loi contre la violence domestique en septembre 2002, le Parti Populaire, à quelques jours des élections législatives de mars 2004, a décrété en Conseil des Ministres "dix mesures urgentes" parmi lesquelles l'affectation spécifique de policiers locaux et de gardes civils à la protection des victimes. Ce n'est qu'au cours de cette mandature que la Ley Integral ('Ley orgánica de medidas de protección integral contra la violencia de género') fut adoptée (22 décembre 2004). Cette loi, en dépit de son aspect restrictif et discriminatoire - puisqu'elle n'envisage la violence domestique que dans le sens homme/agresseur, femme/victime - offre un large spectre : elle ajoute aux mesures juridiques répressives, des mesures en matière d'éducation, de publicité et toute une série de mesures d'accompagnement (créations de structures de soutien psychologique, centres d'accueil provisoire, assistance juridique et toutes sortes d'aide pour un "nouveau départ" comme l'accès prioritaire au logement social, aide fiscale aux entreprises qui emploient ces femmes, contrat de travail adapté aux contraintes de la victime comme la flexibilité des horaires). Sur le plan juridique et constitutionnel, outre la création d'un Observatoire et d'une Délégation ministérielle, l'originalité réside dans la création d'une juridiction spécialement dédiée aux problèmes de maltraitance (Juzgados de Igualdad y Asuntos Familiares) avec modification du Code pénal et requalification des peines. Ce sont ces tribunaux qu'évoque le magistrat dans le sujet d'essai et il est vrai que ces tribunaux sont depuis l'automne 2005 particulièrement saturés car, comme le remarquent les associations par le biais de leur presse ou des innombrables sites internet, les femmes n'ont plus honte, n'ont plus peur.

L'omission de ces références dans les copies des candidats LV1 ne peut leur être reprochée. L'état des lieux, en dépit de leur importance, reste très technique. Pour autant, le simple rappel de l'émotion à l'annonce d'une nouvelle victime par les médias ne peut être ignoré par les candidats d'autant que ces médias ne sont pas avares de détails comme nous le disions plus haut. En d'autres termes, le candidat ne peut ignorer que la lutte contre la violence domestique représente en Espagne aujourd'hui un chantier semblable à celui des grandes causes nationales en France.

Le magistrat poursuivait en rappelant par truisme l'importance de la prévention et, dans ce cadre-là de l'éducation. La loi, précisément, envisage ces aspects, et là, il n'était pas indispensable aux candidats de connaître dans le détail ladite loi. Une réflexion personnelle, du bon sens associé pour la circonstance aux connaissances sur l'Espagne pouvait suffire : changer l'image de la femme dans la publicité, déclarer illégitime l'utilisation du corps de la femme pour vanter les mérites d'un produit quel qu'il soit. Modifier les manuels scolaires de sorte à mettre en évidence à des fins critiques tout fait discriminatoire et, tâche ardue, former au respect de l'égalité à tous les niveaux du système éducatif.

Mais peut-être n'est-ce pas suffisant. La prise en charge de cette "citoyenneté" s'ouvre vers d'autres acteurs de la société civile. Ici et là, des municipalités créent de nouvelles fonctions comme "el Defensor de la Maltratada" sur le modèle du "Defensor del Pueblo" (l'équivalent du Médiateur de la République en France, l'Ombudsman), d'autres abritent des associations comme la mairie de Jerez de la Frontera qui, entre

autres sur son site internet tente dans une FAQ de recadrer la définition de la masculinité pour une jeunesse "en soi machiste" (sic). Les Communautés Autonomes, dans le cadre des prérogatives légales, se dotent de moyens de prévention et de suivi pour soutenir l'effort national (exemple de Cantabria ou de Castilla la Mancha), enfin les hommes aussi participent de cet élan : nombreux sont les sites internet comme "Hombres contra la violencia" qui font écho aux sites prioritairement féministes comme "Red feminista".

A la limite de la prévention se trouve aussi le comportement responsable du citoyen, voisin, collègue de travail, ami, membre de la famille qui doit être en mesure d'alerter avant que ne se commette l'irréparable, et pour cela se démarquer du "rôle appris" d'homme ou de femme pour justifier son silence ou son indifférence, et s'il est un homme, se défaire de l'idée de solidarité masculine (site ¿Qué hacer ? ou Diez claves dans les Documentos du Mundo.es.)

Finalement, "comment concilier" est une expression déplacée, elle pose une fausse problématique. Prévention et répression vont de pair bien qu'elles ne situent pas sur le même temps. A l'immédiateté de la répression, nécessaire mais impuissante à redonner vie à la victime, doit répondre la durée, le travail de longue haleine pour changer les mentalités.

RAPPORT

VERSION

La version LV1 évoquait un thème désormais d'actualité et que le titre résumait parfaitement. Nous savons à ce propos les efforts de la justice espagnole notamment ceux du juge Garzón pour poursuivre hors de leur pays, des chefs d'état comme Augusto Pinochet. Pour autant, cette sensibilisation faite, le plus dur restait à réaliser. Démêler les postulats et l'argumentaire de J. L Cebrián dont l'écriture ici est touffue et rébarbative. Des phrases longues, des propositions intercalées qui complétaient ou nuançaient le propos étaient comme autant de pièges pour les candidats. Pièges au niveau de la compréhension, surtout au début du texte où la plupart des non-sens ont été repérés. De nombreux candidats n'ont pas saisi la construction de la 2ème phrase. Les candidats devaient en outre veiller à mettre en lumière les liens entre ces phrases - heureusement aidés en cela par des connecteurs. Le lexique, quant à lui, ne posait pas de problèmes à l'exception des mots "espaldarazo" et de certains mots en relation avec l'univers de la justice "fiscales, constituirse en instrumento, facilitar la demanda..."

Mais la clé de la réussite de cette version se trouvait dans le soin et l'attention portée à l'expression française. Et, de ce point de vue les candidats se sont attachés à suivre le texte avec rigueur quelquefois. Les résultats sont tout à fait honorables et la dispersion des notes assez large.



THÈME

Le texte proposé cette année semblait de prime abord facile : aucune structure syntaxique lourde, du vocabulaire courant mais nécessitant souvent une certaine réflexion pour opérer un choix pertinent : c'est le cas du verbe "abriter, être à l'origine de ...éprouvés" de "villas, en renfort, tissus" par exemple. Les résultats sont pourtant décevants : de très nombreuses fautes sur la numération et des fautes de syntaxe. Des barbarismes de conjugaisons ont été remarquées.

L'épreuve a donc été très sélective.

ESSAI

Le sujet permettait de repérer les candidats qui ont une bonne connaissance de la réalité espagnole ; cela a été valorisé. Les candidats dont le discours tournait à vide, avec peu de connaissances et des formules creuses et passe-partout ont été sanctionnés. Dans ces copies, les correcteurs ont remarqué des argumentations sans exemples et mêmes des généralités éloignées du sujet à traiter. Pourtant, la problématique était assez facile à poser, le bon sens et la conviction de l'étudiant faisait le reste.

Remarquons que le sujet était proche du thème de Culture Générale. Les candidats ont eu à traiter cette année "La Justice". Il y a donc un nombre non négligeable de copies qui ont traité ce thème et n'ont pas tenu compte de l'intitulé de l'essai. Ils ont été pénalisés. Sur le plan de l'expression, les correcteurs sont satisfaits de l'amélioration du niveau de langue.

THÈME-CONTRACTION

Peu de candidats ont choisi cette épreuve. Les remarques ne sont donc pas très probantes. Il semblerait que ce soit les candidats les plus en difficulté qui aillent vers la contraction. La qualité de l'expression s'en ressent : une langue très fautive tant sur le plan syntaxique que lexical. Par ailleurs, la maîtrise de la technique du résumé n'est pas acquise.

BARÈME

Version

Les consignes ci-après ne sont que des rappels, des exceptions ou des dérogations à la règle fixée dans le document "Langues vivantes : principes de notation" entériné par le Comité Directeur d'Ecrisome et les Directeurs des programmes ESC. Le membre du jury de correction s'y réfèrera pour toutes les situations non mentionnées.

La base de calcul est 100.



- Ligne 1** Accepter pour "se atribuyen" : "s'attribuent, s'octroient, se dotent" : toute faute de syntaxe dans le groupe verbal : 3 pénalités
 "desde" : si "depuis" : MD2
- Ligne 2** Si "enjuiciar" traduit par "juger" : FS2
 "tipificados" mal rendu : MD2. Si "dénoncés" : FS3
- Ligne 3** Préférer "crimes" pour "attentats" (MD1). Si "atteintes" : FS3
 Pour les lignes 3 et suivantes, soit la 2ème phrase : limiter le nombre de NS à 3 soit 24 pénalités.
 Si convenios traduit par "textes" : MD1
 Omission de "ya" : OM3
 "haber" mal rendu, "avoir" par exemple : GAL3
 "logros" méconnu ou mal rendu : GFS3
 Si le sujet de "adquiere" n'est pas reconnu CS4 possible.
 "por ello" : accepter : "grâce à cela", "c'est pourquoi". Si "pour lui" : SYNT3
 "relevancia" mal rendu ou méconnu : GFS3
- Ligne 4** "espaldarazo" : peut conduire de FS2 à CS4
 "condicionada" : si "conditionnée" : FS2
- Ligne 5** "previamente" non traduit : OM3
 "de los mismos" : l'incompréhension peut entraîner galimatias ou CS4
 "persecución" : si "persécution" : CS4
- Ligne 6** "por si fuera poco" : toute mauvaise traduction notamment le mot à mot : GFS3 ou CS4. Accepter "en outre", "par dessus le marché", "et si ce n'était pas suffisant", "comme si cela ne suffisait pas", "Et ce n'est pas tout".
 "dichas" mal traduit peut donner lieu à des FS3 ou CS3
- Ligne 7** Si "argumentèrent" pour "argumentaron" : MD1.
 "Rechazar" : toute autre traduction que "rejeter" : MD1
 Toute traduction maladroite de "la premio Nobel" : MD2
 "denuncia" méconnu : GFS3 ; si "une plainte présentée" pour "presentada" : MD1
- Ligne 8** Si "droits humains" pour "derechos humanos" : MD2
 Accepter "organisation" pour "asociaciones". Si "associations pour/des..." : MD1
- Ligne 9** "en su tiempo" : accepter "en son temps". Si "à son époque" : CS3
 "el caso" mal traduit : MD2.
 "da pie" : méconnu en dépit du contexte : GFS3
 Accepter "détention" pour "detención"
- Ligne 10** "fiscales" méconnu : GFS3
- Ligne 11** "suscritos" mal construit : SYNT3. On accepte "signés"
 "no es otra" : partiellement ou totalement mal traduit : SYNT3.



Ligne 13

Accepter "n'est autre chose..."

Ligne 14

"restricciones" : si "restrictions" : MD1

"tribunal juzgador" : accepter tout effort de traduction.

Galimatias possible : 4 pénalités.

Si faute sur "cuantos" : FS3

"desmanes" : traduction maladroite mais allant dans le sens du texte : 1 à 2 pénalités. Sinon : GFS3 (par exemple, "les maux").

Si "les méfaits" : FS2

Ligne 15

Si pour "se cometen", "qui se commettent" : MD2

Accepter "faciliter"

"demanda" : si "demande" : FS2

Bonus : 3 unités

Pour des traductions pertinentes de :

- Titre : "Une justice universelle"
- Ligne 3 : "en su haber"
- Ligne 4 : "espaldarazo"
- Ligne 5 : "de los mismos"
- Ligne 6 : "por si fuera poco"
- Ligne 7 : "rechazar la denuncia"
- Ligne 10 : "fiscal"
- Ligne 11 : "no es otra..."
- Ligne 14 : "tribunal juzgador"
- Ligne 15 : Effort de traduction de "facilitar"

Ces unités sont à ôter du total des pénalités sur 100

THÈME


Les consignes ci-après ne sont que des rappels, des exceptions ou des dérogations à la règle fixée dans le document "Langues vivantes : principes de notation" entériné par le Comité Directeur d'Éricome et les Directeurs des programmes ESC. Le membre du jury de correction s'y réfèrera pour toutes les situations non mentionnées.

Les Hispanistes appliqueront des pénalités pour toutes les fautes de conjugaisons et de syntaxe à hauteur de 3 unités. Ils distingueront les accents grammaticaux = 3 unités et les autres - lexicaux -. Pour ces derniers, ils accorderont un crédit de 4 fautes puis appliqueront une sanction de 3 pénalités par groupe de 4 fautes. Ils distingueront les barbarismes lexicaux d'autres fautes lexicales.

Toutes les fautes de genre : 1 unité

La base de calcul est 100.



		
Titre	Si article devant México : 3 pénalités. Accepter "Méjico". Si "México" non accentué : 1 pénalité	
Ligne 1	Si "Barcelonita" : MD2. Si "Barceloneta" : MD1 "Passe encore" : accepter "admitamos...". Accepter l'expression "tiene pase el que...". Accepter : "no basta que...sino que..." ou toute autre traduction qui irait dans le sens du texte. N'accepter le subjonctif que si la construction l'admet. Plafonner à 6 pénalités les fautes sur "passe encore" et mode du verbe. Erreur sur la traduction du chiffre : 3 pénalités. Si plusieurs fautes, globaliser à 3 pénalités	
Ligne 2	Si faute d'orthographe sur "organice"" : 1 pénalité Si "latino mejicano" pour "latinomexicano" : 1 pénalité Accepter "tuvieron lugar" On accepte "estación" pour "saison". Accepter pour "de tout type", "de cualquier/toda índole", "de toda clase".	
Ligne 3	"1135" mal traduit = 3 pénalités. Si omission de la préposition : 1 pénalité. Accepter pour "Abrite", "cobija", "resguarda", "ampara", "alberga". Si "anida" : FS2. Si "se compone, cuenta con" : FS2 "Villas" : si traduit par "villa" = 3 pénalités. Accepter "residencias", "chalés". Si "casas" : FS2. Accepter : "altitud" pour "altitude" Construction de "Aux noms..." : accepter "con nombres...". Si "apellidos" : MD2	
Ligne 4	Si pour "hispanophones", "hispanohablantes, ibéricos" : MD2 Accepter "entonces, ahora bien" pour "Alors" Accepter "relación" pour "lien" Si "même" traduit par "mismo" = 3 pénalités. Accepter "y hasta" Si "consulado, embajador" pour "consul" : FS2 Accepter tous les démonstratifs.	
Ligne 5	"a commencé" traduit par passé composé" : 3 pénalités. "1821" mal traduit = 3 pénalités. Accepter tous les démonstratifs. Accepter pour "éprouvés", "aquejados" "dejados malparados". Si "cansados, agotados" : FS2. En revanche on accepte : "desestabilizados, debilitados" Si "Se exiliaron en" : SYNT 3	
Ligne 6	Si "vendedoras" pour "fabricantes" : FS3 Si "recién independiente" : 3 pénalités. Accepter "apenas independiente" Accepter "montaron, pusieron una tienda" pour "ouvrirent" Accepter "telas"	



- Ligne 7** "lesquels" : accepter "los cuales"
 Accepter "al cabo de.../a los siete años"
 Mauvaise traduction de "anciens" : 3 pénalités. Si "ancianos" : 4 pénalités. Accepter "ex empleados"
 Si "revolvieron" pour "revinrent" : CS4.
 Mauvaise traduction de "en renfort" : juger la pertinence de l'effort de traduction. De façon générale : FS2 ou CS 4.
- Ligne 8** "25 000" mal traduit = 3 pénalités
 Si pour "déclenchant", "al desencadenar" : 3 pénalités. Si "y desencadenaron" MD 1, mais on accepte : "desatando, provocando"
 Accepter "marejada, ola, flujo".
- Ligne 9** Les "barcelonnettes" : accepter tout néologisme qui pourrait vous paraître pertinent comme "Barcelonitos", "Barcelonicos" et, bien sûr "los de Barcelonnette". Accepter los "Barcelonnettes" (entre guillemets). Si absence de "...": MD1
 Si confusion "textil/tejidos" = 3 pénalités. ("textil" est uniquement adjectif)
 Accepter "después de".
- Ligne 10** Accepter : "están en el origen, son el origen"
 Si "les conserves, les cigarettes, les banques" mal traduit = 3 pénalités chacun (en particulier confusion cigarros/cigarrillos).
 Accepter "latas, la Banca (si majuscule)"
 Accepter "más o menos", "casi" pour "environ". Si "hacia" : 3 pénalités
 Faute sur "entre eux" : 3 pénalités. Accepter "de ellos"
 "sont rentrés" : Si passé composé : 3 pénalités
- Ligne 11** "Cousus d'or" : juger la pertinence de l'effort de traduction. De façon générale : 2 pénalités ou CS 4. Exemples : accepter "vest dos de", "cubiertos de" ; si "cosidos" : MD1, si "tejidos" : FS3.
 Si "con los bolsos llenos de oro" : MD1
 "On" traduit autrement que par "se + 3ème personne du singulier" = 3 pénalités.
 Accepter "se estima, se calcula en". Si la préposition est "a" : 1 pénalité.
- Ligne 12** "en" : omission de "su" : 3 pénalités. Accepter "la memoria de todo ello"
 Si "la valle" : 3 pénalités



**Bonus : 3 unités**

Pour des traductions pertinentes de :

- Titre : "Barcelonnette LE debe"
- Ligne 3 : "mansiones" pour "villas"
- Ligne 4 et ligne 5 : l'emploi de "aquel".
- Ligne 6 : "recién independizados"
- Ligne 7 : "lesquels", "dichos"
- Ligne 9 : si los "Barcelonnette" (entre guillemets)
- Ligne 11 : "forrados"

Ces unités sont à ôter du total des pénalités sur 80

ESSAI OU THÈME-CONTRACTION

Les règles restent inchangées :

- 8/20 pour les idées (ou la technique).
- 12/20 pour l'expression.

La non-observation grave du nombre de mots ou du sujet est pénalisée. Se référer au "Barème commun à toutes les langues."